

CAPL A du 15 janvier 2015

Mouvement de mutation au 1er mars 2015

Toulouse, le 16 janvier 2015

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Nous souhaitons introduire cette CAP en citant la prise de position de notre syndicat suite aux événements dramatiques de la semaine dernière.

Profondément choquée par un acte odieux, attristée et en colère, la CGT rappelle et salue le courage de ces hommes et ces femmes qui chaque jour, chaque semaine, malgré les intimidations et les menaces, défendent la liberté de penser et la liberté d'expression dans notre pays.

Concernant la CAP de ce jour, le mouvement complémentaire des inspecteurs qui prendra effet le 01/03/2015 n'entraînera pas la moindre amélioration dans nos services. Il ne matérialise pas une correction du mouvement précédent : le département de la Haute-Garonne reste très difficile à obtenir.



Au sein de l'ex-filière fiscale, les mutations sont rares.

Dans l'ex-filière gestion publique, aucun changement n'est prévu.

Nous constatons que les problèmes évoqués au cours de la CAP locale du 11 juillet demeurent.

Malgré l'arrivée d'un collègue de la DIRCOFI Rhône Alpes Bourgogne, les brigades de vérification ne sont pas entièrement pourvues.

En l'absence de renfort, la situation reste critique dans les trois pôles de contrôle et d'expertise.

Allez-vous saisir la Direction Générale sur la question du nombre d'inspecteurs affectés «Toulouse-contrôle» ?

Concernant les EDRA, vous aviez choisi de pérenniser la présence de plusieurs inspecteurs sur leur poste. Les changements imposés au niveau national vous ont conduit à procéder à un appel de candidatures. Au même moment, vous prévoyez de réduire encore une structure déjà modeste.

Qu'allez-vous faire concrètement de l'EDRA ?

Ne pensez-vous pas que la situation des services exigerait la présence d'une réelle structure de renfort ?

Globalement, nous déplorons que ce mouvement complémentaire confirme les difficultés déjà présentes dans la plupart des services.

COMPTE RENDU

Lecture des déclarations liminaires des Organisations Syndicales (CGT Finances Publiques et FO DGFIP)

Réponses de la Direction :

→ *équipe de renfort* :

Plusieurs collègues EDRA anciennement pérennisés ont renoncé à leur poste au 01/09/2015. 3 postes équipe renfort sont maintenus au 01/09/2015 : SPL, fiscalité des particuliers (1 candidat) et fiscalité des professionnels (pas de candidat, le poste sera proposé au mouvement national).

→ *situation de la Recette des Finances de Toulouse Municipale* :

Un collègue a quitté ce service en décembre 2014. Il n'est pas remplacé au moins jusqu'en septembre 2015 alors même que la création de Toulouse Métropole au 01/01/2015 génère des travaux supplémentaires.

ORDRE DU JOUR

1) approbation du Procès-Verbal de la CAPL mouvement local du 11/07/2014

Approuvé à l'unanimité.

2) mouvement de mutation au 01/03/2015

7 arrivées : 2 extérieurs (1 BDV et 1 EDRA) et 5 changements de RAN et/ou mission/structures.

Il n'y a pas de départ extérieur.

Le déficit important constaté à l'issue du mouvement de septembre n'a pas été comblé par le mouvement complémentaire.

Votes :

Direction (4 voix) : pour

FO (1 voix) : pour

Solidaires (2voix) : abstention

CGT Finances Publiques (1voix) : contre



Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à cette CAPL

Jean-Jacques BERGOUGNOUX et Caroline VEGA

Experte : Carole HILLAIRET

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !